

EXTRAIT DU REGISTRE
DES DELIBERATIONS

REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL DU 9 DECEMBRE 2024

L'an deux mille vingt-quatre, le neuf décembre, à 20H00, le Conseil Municipal dûment convoqué, s'est réuni à la Mairie, salle du Conseil, sous la Présidence de Mme Emilie DUPREY, Maire.

ETAIENT PRESENTS: Mme Emilie DUPREY, Maire - M. Gilbert ARRIVE, Mme Jocelyne GUIBERT, M. Patrick PERDRIAU, Mme Sonia LAUTRU, M. Pascal CAILLE, Mme Christelle SOURISSE, les adjoints - Mme Bernadette MARTINEAU, conseillère déléguée - Mme Jacqueline BLAIN, Mme Judith MONTAUBAN, Mme Isabelle LACREUSE, M. Julien GUILLON, M. Jean-Louis AMIAUD, Mme Patricia VERGNAUD, Mme Marie-José MORICE BOU SALA, M. Pascal BROCHARD, M. Cyril DROUIN, Mme Christelle BRILLAUD, M. Pascal BINET, les conseillers municipaux

ABSENTS EXCUSES : M. Antoine SANTOS qui donne pouvoir à Mme Emilie DUPREY

Date de la convocation : 02/12/2024

M. Patrick PERDRIAU est nommé secrétaire de séance.

N° : DELCM2024-12/03

OBJET : LOCATION DES SALLES – TARIFS 2025

Madame le Maire rappelle aux membres du Conseil Municipal que la commission des finances s'est réunie le 23 octobre pour travailler sur les grilles des tarifs des salles communales applicables en 2024.

Sur proposition de la Commission et après délibération, le Conseil Municipal décide que seront appliqués à compter du 1^{er} janvier 2025, les tarifs suivants :

Salle Pastourelle	LES BROUZILS					EXTÉRIEURS	
	Associations			Particuliers, traiteurs, entreprises...		Associations, particuliers, entreprises ...	
	ÉTÉ*	HIVER*	FRAIS FONCTIO.	ÉTÉ*	HIVER*	ÉTÉ*	HIVER*
LES SALLES (HALL / BAR INCLUS)							
Grande salle – 330 personnes	210 €	270 €	65 €	410 €	530 €	600 €	785 €
Petite salle – 70 personnes	85 €	110 €	60 €	165 €	215 €	240 €	320 €
Cuisine	120 €						
LE HALL / BAR (SEUL)							
Rassemblement sans repas – 129 pers.	70 €	95 €	45 €	135 €	175 €	195 €	260 €

	LES BROUZILS			
	ÉTÉ*	HIVER*		
Forfait 2 jours*	985 €	1 115 €	1 500 €	1 600 €
Forfait 3 jours*	1 245 €	1 375 €	1 900 €	2 000 €

Frais de nettoyage	100 €
--------------------	-------

*Tarif été : applicable du 16 avril au 14 octobre

*Tarif hiver : applicable du 15 octobre au 15 avril

*Les tarifs journaliers comprennent : le chauffage.

*La grande salle comprend : le vidéoprojecteur, la sonorisation, un bac à ordures ménagères de 660 litres.

*La petite salle et le hall/bar comprennent : un bac à ordures ménagères de 240 litres.

*Les forfaits comprennent : les deux salles, la cuisine, et deux bacs à ordures ménagères de 660 litres. Ils incluent le jour d'installation et de restitution.

PARTICULARITÉS – ASSOCIATIONS

- Assemblées générales, Arbres de Noël ou Galettes des Rois (sans cuisine) :

Gratuit une fois par an. Un forfait sera cependant demandé pour participation aux frais de fonctionnement (se référer au tableau tarifaire).

- Manifestations sur week-ends

(pour l'activité principale de l'association)

La première location (grande salle + petite salle) est à plein tarif, les locations à suivre sont à 50% du tarif, soit 125 € un week-end, 62,5 € les prochains.

PARTICULARITÉS – AUTRE

- La caution demandée sera de 500,00 €. En cas de vaisselle rendue sale, la somme de 100,00 € sera déduite de la caution reversée.

Salle Festivale	Associations	Particuliers	Extérieurs
Salle sans cuisine	80,00 €	190,00 €	260,00 €
Salle avec cuisine	150,00 €	260,00 €	330,00 €
Assemblée générale	Gratuit		
Rassemblement après sépulture		50,00 €	

*Les tarifs comprennent : le chauffage, un vidéoprojecteur, une sonorisation.

Si location sur 2 jours, le second jour est facturé 50% du prix de la veille.

Forfait ménage proposé : 50 € en sus.

Sous-sol de la mairie	Associations	Particuliers
Réunion	Gratuit	35.00 €

Salle du Prieuré	Associations	Particuliers / entreprises
Salle	50,00 €	120,00 €
Assemblée Générale	Gratuit	
Réunion de travail/intervenant extérieur (½ journée)		50,00 €
Rassemblement après sépulture		50,00 €

Le Conseil Municipal a ainsi décidé de :

Salle Pastourelle :

- D'augmenter de 10€ l'ensemble des tarifs des salles pour les particuliers et les extérieurs.
- De maintenir provisoirement les tarifs pour les associations le temps de mener une réflexion plus approfondie
- De porter à 100 € le forfait ménage de la salle Pastourelle quel que soit le prix de la location

Salle Festivale :

- De porter à 50€ le forfait ménage

Salle du Prieuré et salle du sous-sol :

- De maintenir les tarifs appliqués en 2024

Fait et délibéré aux BROUZILS, les jour, mois et an que dessus

Au registre sont les signatures

Pour extrait conforme,

Le Secrétaire de séance
Patrick PERDRIAU



LE MAIRE,
Emilie DUPREY

